



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SEMIE - RAPPORT ANNUEL DES
MANDATAIRES DE LA VILLE AU SEIN DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR L'ANNEE
2009

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET FONCIER

**SEMIE - RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA VILLE AU
SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR L'ANNEE 2009**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La SEMIE a transmis, conformément à l'article L 441-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et aux articles L 1524-5 et L 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le rapport annuel des mandataires de la Ville de Niort au sein de la SEMIE.

Ce rapport fait apparaître les points significatifs suivants :

- 1) missions effectuées dans le cadre de mandats signés avec la CAN :
 - lotissement d'activités économiques « La Garenne » - secteur La Mude,
 - lotissement d'activités économiques « Gutenberg » - secteur Mendès France,
- 2) logements à vocation sociale ou mixte en cours de construction sur l'exercice :
 - 12 logements rue de l'Ancien Champ de Foire,
 - 10 maisons individuelles rue de l'Aérodrome destinées au logement des agents du SDIS,
 - 17 maisons individuelles « Les Gardoux 2 et 3 » sur une partie du lotissement « Résidence de la Clie » à Saint-Liguaire,
 - 10 maisons individuelles sur le lotissement « Résidence des Ors » à Souché,
 - réhabilitation d'une maison au 355 avenue de Paris.
- 3) achevées et mises en location sur l'exercice :
 - 8 maisons individuelles rue Chaïm Soutine.
- 4) lotissements d'habitation :

La SEMIE réalise pour son propre compte deux lotissements d'habitations dans un objectif de mixité sociale, à savoir :

- une partie des parcelles sont cédées à Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS) pour la reconstruction de l'ORU,
- d'autres sont vendues à des acquéreurs privés ou conservés par la SEMIE pour la construction de logements sociaux,

ce sont :

- l'opération « Résidence des Ors » : 42 lots :
 - 21 lots en accession à la propriété
 - 11 lots vendus à HSDS
 - 10 construits par la SEMIE.
 - l'opération « Les Gardoux » : 49 lots :
 - 21 lots en accession à la propriété
 - 8 lots vendus à HSDS
 - 17 lots terrains d'assiette de logements sociaux SEMIE.
- 5) la SEMIE a acquis en décembre 2008 l'immeuble 64 avenue Saint-Jean d'Angély, en copropriété avec la SOPAC.

6) travaux de réhabilitation :

- une dizaine de logements aux Brizeaux, Bas-Sablonnier, Schoëlcher, cours Saint-Marc, Cité Thébault
- rafraîchissement des communs à la Ménagère
- réfection des façades à la résidence Schoëlcher.

Ces opérations sont réalisées dans un objectif de mixité sociale : 19 parcelles cédées à Habitat Sud Deux-Sèvres (reconstructions liées à l'ORU) et le reste en accession à la propriété ou conservées par la SEMIE. Par ailleurs, divers travaux de réhabilitation ont été réalisés et se poursuivent sur l'exercice suivant.

Le montant net du chiffre d'affaires progresse de 52,52 % de 3,133 M € en 2008 à 4,779 M € en 2009.

Le résultat comptable après impôts est de 133 904 €, contre 276 830 € en 2008.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur le rapport relatif à l'activité et aux résultats de la SEMIE pour l'exercice 2009 conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL